

Éditer les textes du très haut Moyen Âge en France et en Allemagne au XIX^e siècle

Agnès Graceffa

Sociamm, Université libre de Belgique (ULB)

Les documents écrits datant du très haut Moyen Âge (époques mérovingienne et carolingienne) ont, comme toutes les traces très anciennes du passé, la particularité d'être à la fois rares et précieux. Leur nombre réduit et leur grande ancienneté en font un matériau sensible et cher à l'antiquaire comme à l'historien. Cette double caractéristique se trouve renforcée par l'enjeu politique auquel ils sont liés, celui des origines nationales¹. Ainsi, pour la royauté française par exemple, ils constituent le fondement de la légitimité du pouvoir monarchique et des prérogatives de la noblesse. Pour les nations européennes modernes du XIX^e siècle, ils sont un argument de choix dans le discours nationaliste qui se développe, et qui cherche lui-aussi dans le passé une source de légitimité, cette fois non plus pour une famille ou pour une classe sociale, mais pour un peuple. Parmi ces documents à très haute valeur politique, la *Lex salica* d'une part, l'*Historia francorum* et ses continuations de l'autre, constituent deux cas tout à fait exemplaires et bien étudiés². Leurs éditions, leurs lectures, et leurs interprétations servent des discours idéologiques divers et ont ainsi été régulièrement mobilisées pour justifier telle ou telle vision du passé et son efficacité contemporaine.

Le cas des archives altimédiévales constitue donc un exemple très significatif de la pratique d'édition de ces documents pour comprendre leur usage par les historiens du XIX^e siècle, et plus largement pour la société de leur temps. Ce corpus restreint forme un laboratoire privilégié en matière d'observation de l'évolution des techniques et des méthodes appliquées au matériel textuel. L'analyse des discours érudits se doit ainsi de prendre en compte la manière qu'ont eue les historiens d'appréhender les sources textuelles et de les éditer³. Le choix de publier tel ou tel document, et la manière de le faire – c'est-à-dire en donnant une ou plusieurs versions, en langue originale ou traduit en langue vernaculaire, avec mention du hors texte et des éventuelles interpolations, accompagné ou non d'un appareil critique –, tout ceci correspond à une méthodologie particulière, liée à un

¹ Patrick Geary, *The Myth of the Nation. The medieval origins of Europe* (2001), trad. fr. : *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, Aubier, 2004 ; Agnès Graceffa, *Les Historiens et la question franque*, Turnhout, Brepols, 2009.

² Elie Barnavi, « Mythes et réalité historique : le cas de la loi salique », *Histoire, économie et société*, 1984, t.3, p. 323-337 ; Magali Coumert, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Âge occidental, 550-850*, Paris : Institut d'études augustiniennes, 2007.

³ Nous renvoyons aux ouvrages de références suivants, et à leur bibliographie : Olivier Guyotjeannin, Jacques Pycke et Benoît-Michel Tock, *Diplomatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 1993, c. 1 et 8-9 ; Franz Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine au Moyen Âge, I : de Cassiodore à la fin du renouveau carolingien, 1 : l'époque mérovingienne*, Turnhout, Brepols, 1990.

moment, un environnement, et à des présupposés⁴. Ces derniers traduisent à la fois un positionnement particulier et le confortent, puisqu'ils entraînent la production de sources spécifiques qui légitiment en retour l'approche dont ils sont issus. C'est sur cette « théorie de l'archive en tant que discours »⁵, c'est-à-dire en tant que production idéologique que nous souhaitons ici étudier.

Rappelons d'abord que la pratique de l'édition de ces sources altimédiévales participe à la légitimation de l'histoire en tant que science et à la professionnalisation des historiens durant le XIX^e siècle. Elle manifeste d'autre part l'existence d'une concurrence effective entre les communautés historiennes françaises et allemandes. Le fait que ces sources (qui portent sur les Royaumes barbares puis l'Empire carolingien) concernent au même titre l'histoire des deux pays renforce cet état de fait : les historiens des deux sociétés ont ainsi à cœur d'établir chacun de leur côté la « meilleure » édition de ces textes, c'est-à-dire celle qui justifiera à la fois la vision du passé national souhaitée par leur nation, et celle qui démontrera de manière irréfutable leur qualité de scientifiques. Ainsi, la meilleure édition est supposée celle qui sera la plus objective en même temps que la plus nationale⁶.

Du nationalisme romantique à la formalisation de la critique textuelle

Ces évolutions théoriques et méthodologiques dans le traitement des archives du début du Moyen âge s'inscrivent dans une histoire longue de l'édition des sources altimédiévales, histoire marquée, au XIX^e siècle, par la dynamique nationaliste. L'organisation des archives, les entreprises d'édition de sources, l'écriture de l'histoire sont alors soumises à l'impératif suivant : participer à la construction de l'identité nationale. Si certains de ces projets contribuent bien à l'émergence d'une communauté internationale de savants, le choix et le traitement des sources restent dominés par une stratégie identitaire, nationaliste⁷. L'édition de ce corpus, en France, vise ainsi à réinscrire l'épisode

⁴ Robert-Henri Bautier, « Les orientations de la diplomatique en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », *Cento anni di cammino : Scuola vaticana di paleografia, diplomatica e archivistica, 1884-1984*, Vatican, Scuola Vaticana, 1986, p. 101-145 ; Brigitte Merta, Andrea Sommerlechner, Herwig Weigl éd., *Vom Nutzen des Edierens. Akten des internationalen Kongresses*, Vienne-Munich, Oldenburg Verlag, 2005 ; Compte rendu des journées d'études de 2005 « Édition de sources et historiographie : les choix éditoriaux comme reflets du questionnement historiographique et leur impact sur l'appréhension des sources », *Bulletin d'information de la Mission historique française en Allemagne*, t. 41, 2005, p. 43-54.

⁵ Maurice Tournier, « Des mots en histoire » Yves Beauvois et Cécile Blondel éd., *Qu'est-ce qu'on ne sait pas en histoire ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, p. 131-143, ici p. 132.

⁶ Les rapports entre l'historien et ses sources relèvent d'un questionnement épistémologique qui a été abondamment traité, notamment : Joseph Morsel dir., *L'Historien et ses sources*, journée d'études doctorales, *Hypothèses 2003*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2004. *Id.*, « Du texte aux archives. Le problème de la source », *Le Moyen Âge vu d'ailleurs*. Numéro spécial du *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 2008 ; Étienne Anheim et Olivier Poncet dir., *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, *Revue de synthèse*, 2004, t. 125 ; Michel Zimmermann, « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », Olivier Guyotjeannin dir., *La Langue des actes*. Actes du XI^e congrès de diplomatique, Troyes, septembre 2003, <http://elec.enc.sorbonne.fr/document189.html>. Un bilan récent de ces problématiques, au sujet du cas anglais par Helen L. Spencer « The Early English Text Society 1930 to 1950: Wartime and Reconstruction », Vincent Gillespie et Anne Hudson éd., *Probable Truth. Editing Medieval Texts from Britain in the Twenty-First Century*, Turnhout, Brepols, 2013.

⁷ Bruno Delmas et Christine Nougaret dir., *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, Paris, École nationale des chartes, 2004, notamment les contributions de Françoise Hildesheimer, Claude Jolly, et Olivier Guyotjeannin ; de même, Frédéric Duval dir.,

révolutionnaire à l'intérieur d'une continuité historique nationale, à restaurer la concorde entre tous les habitants, quels que soient leurs statuts et leurs opinions. Un mouvement similaire s'observe à l'intérieur d'une Allemagne morcelée, dans laquelle la connaissance historique doit stimuler le sursaut nationaliste. Certes l'ouverture des fonds d'archives et la circulation accrue des savants ont permis un renouvellement du champ documentaire, mais la sélection des manuscrits édités s'est effectuée en fonction de leur intérêt supposé pour l'histoire du pays⁸.

Les entreprises d'éditions de sources du début du XIX^e siècle prennent en effet le relais d'organisations religieuses éventuellement supranationales. Elles réadaptent l'ancienne tradition royaliste et mauriste aux impératifs du contexte idéologique émergent, à l'aide de nouveaux critères scientifiques et en lien avec la mise en discipline de la science historique à l'université⁹. Le cas du *Recueil des Historiens de la Gaule et de France*, initié par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, est à ce titre significatif, puisque sa continuation dans le cadre de la République a été votée dès 1796, afin de montrer « que les lettres n'étaient point éteintes en France » et qu'on n'y « méconnaissait pas l'importance des ouvrages » intéressant « la gloire de la nation »¹⁰. L'enjeu nationaliste est explicitement revendiqué. Une même dynamique s'observe dans l'espace allemand avec le lancement des *Monumenta Germaniae Historica* (MGH) à la devise significative : « *Sanctus amor patriae dat animum* »¹¹. Ce contexte spécifique est marqué par le nouvel impératif démocratique, qui, en la matière, engage l'appropriation de l'histoire et du patrimoine par l'ensemble du peuple : il s'agit donc de mettre les documents fondateurs de la nation à la disposition de tous. À ce titre, l'édition de documents participe à la construction idéologique du peuple.

Concernant les sources littéraires, la volonté éditoriale annoncée est totalisante. L'historien Jacob Grimm écrit ainsi à Karl-Friedrich von Savigny, en 1816, à propos du projet de la *Gesellschaft für Geschichte* : « Von Urkunden der ersten Periode, das heisst bis zum Abgang der Carolinger einschliesslich müsste alles und jedes gedruckt werden, ohne Ausnahme »¹². Son souhait annoncé serait donc de publier *tous* les documents des V^e-VIII^e siècles, *sans exception aucune*. Dans les faits, le projet concerne uniquement les textes historiques majeurs, ceux qui apparaissent susceptibles de contribuer à une conscience commune de l'histoire et ainsi à la gloire nationale. Il est également clairement motivé par

Pratiques philologiques en Europe, Paris, École nationale des chartes, 2006. Également les articles de Jean Vezin et Marie-Pierre Laffitte dans Marie-Pierre Laffitte, Jean-Pierre Caillet éd., *Les Manuscrits carolingiens. Actes du colloque de Paris, Bibliothèque nationale de France*, Turnhout, Brepols, 2009.

⁸ Critère de sélection rappelé par Michel Sot pour l'édition des œuvres de Paul Diacre par Georg Heinrich Pertz en 1829 : Michel Sot, « Faut-il rééditer le Livre des évêques de Metz de Paul Diacre ? », *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Picard, 2004, p. 971-977.

⁹ Un rappel de cette mutation Raoul C. Van Caenegem, *Manuel des études médiévales*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 255-267.

¹⁰ Rapport de Armand-Gaston Camus sur la proposition ratifiée le 15 mai 1796, *Mémoires de l'Institut. Littérature et Beaux-Arts*, t. II, p. 30, cité par Louis Halphen, *Les Travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1947, p. 29.

¹¹ La devise a fait l'objet de nombreux commentaires. Une approche érudite des premiers temps des MGH est donnée par Harmut Hoffmann, « Die Edition in den Anfängen der Monumenta Germaniae Historica » dans Rudolf Schieffer éd., *Mittelalterliche Texte. Überlieferung-Befunde-Deutungen*, Hannovre, Hahnsche Buchhandlung, 1996, p. 189-232.

¹² Jacob Grimm à Savigny, Lettre du 28/09/1816, Ingeborg Schnack et Wilhelm Schoof éd., *Briefe der Bruder Grimm an Savigny, Briefe der Bruder Grimm an Savigny*, Berlin, Erich Schmidt Verlag, 1953, p. 249.

la volonté de mettre ces textes à la disposition de l'ensemble de la population, au nom de l'idéal de rendre au peuple son passé qui s'exprime dans la politique globale des archives en France comme dans l'espace allemand. Dans le cas des textes altimédiévaux, les érudits réfléchissent donc à des éditions éventuellement bilingues ou traduites, qui contribuent à une vulgarisation effective de ce matériau : ainsi Grimm souligne-t-il la nécessité d'éditions « grand public » des œuvres de Jordanes, Paul Diacre et Grégoire de Tours.

Parallèlement au lancement d'entreprises érudites (du type MGH), la collection *Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung* publie ainsi des éditions bilingues des textes littéraires majeurs avec un appareil critique limité : ouvrages de Jordanès, de Paul Diacre et de Procope, *Histoire des Goths* d'Isidore, *Chronique* de Frédégaire, *Vitae* de Colomban, de Boniface et de Willibrod. Ces éditions sont dirigées par les chefs de file de l'école historique allemande : Georg Heinrich Pertz, Jacob Grimm, Karl Lachmann, Leopold Ranke et Karl Ritter ; la publication de l'*Historia francorum* a lieu, quant à elle, en 1851 sous le titre *Zehn Bücher Fränkischer Geschichte vom Bischof Gregorius von Tours*, avec une traduction de W. Giesebrecht. En France, une dynamique semblable permet la reprise de la collection de l'*Histoire littéraire de la France*, sous la direction de François Guizot. Elle compte notamment elle aussi une édition de l'*Historia francorum*, par Joseph Guadet et Nicolas-Rodolphe Taranne, publiée en 1836, puis rééditée en 1861, 1862 et 1874, et pourvue d'une nouvelle traduction par Henri Bordier en 1859-1861 (Paris, Bordier).

Par ailleurs les érudits s'engagent dans la publication des sources législatives, notamment les codes de lois barbares : c'est notamment, en France, le cas de l'édition de la *Loi salique* par Jean-François Peyré et François-André Isambert (chez Didot, en 1828). Cette attention s'explique par l'actualité du débat qui secoue alors la société française autour de la question démocratique et égalitaire (qui engage celle du statut des personnes). Dans la même perspective sont publiés des documents administratifs, cartulaires et polyptiques, notamment sous la direction de Benjamin Guérard¹³. De leur côté, les savants allemands tentent, à partir de ces mêmes textes, de prouver que les anciens Germains n'étaient pas si 'barbares' que le postule alors la tradition française¹⁴ : suivant leur lecture, et contrairement à ce qu'affirment leurs homologues français, les codes de loi laisseraient entrevoir des sociétés barbares non pas marquées par la sauvagerie de l'état de nature, mais régies par des règles formalisées. Un soin particulier est donc réservé à la publication de ces textes juridiques, et les premières livraisons des *Leges* du début XIXe, par lesquelles débute la collection des MGH¹⁵, sont, dès 1846, complétées par une nouvelle édition de la *Lex salica*, dirigée par Georg Waitz, dont la particularité est de proposer en préface une analyse

¹³ Entre autres éditions : Benjamin Guérard éd., *Cartulaire de l'abbaye Saint Bertin*, Paris, Imprimerie royale, 1841 ; *id.*, *Polyptique de l'abbé Irminon*, Paris, Imprimerie nationale, 1844, *id.*, *Polyptique de l'abbaye Saint Remi de Reims*, Paris, Imprimerie impériale, 1853.

¹⁴ Jean-Marie Moeglin, « Le "droit de vengeance" chez les historiens du droit au Moyen Âge (XIXe – XXe siècles) », Dominique Barthélemy et al., *La Vengeance. 400-1200*, Rome, École française de Rome, 2006, p. 101-148.

¹⁵ Georg Heinrich Pertz éd., *Capitularia regum Francorum*, MGH, *Leges* I, 2^e édition 1835.

comparée des manuscrits mobilisés¹⁶. On comprend qu'elle vise à défendre la vision allemande contemporaine des sociétés barbares et emploie pour ce faire une méthode érudite particulièrement soignée¹⁷.

Ces programmes d'érudition s'inscrivent directement dans le contexte global de réflexion sur la pratique d'édition des textes du passé qui a accompagné dans les années 1820-1840 la professionnalisation effective des métiers d'archivistes, d'historiens et d'éditeurs de texte. Former ces praticiens – des « bénédictins civils » selon l'expression de Martial Delpit¹⁸ – est bien l'objet de la jeune École royale des chartes qui ouvre ses portes en 1821 en France¹⁹ ; la formation et la diffusion des savoirs est également assurée par les revues professionnelles que sont respectivement *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* fondée en 1820 et *Bibliothèque de l'École des chartes*, prévue en 1829 mais dont le premier volume ne paraît qu'en 1840 : l'*Avertissement* qui ouvre cette livraison en précise l'objet : « l'étude de l'histoire et de la littérature d'après les documents originaux », et le cadre : L'histoire nationale et les questions qui s'y rattachent devront, sans doute, occuper la première place²⁰.

Dans le même temps, de leur masse, et de la difficulté à traiter cette information²¹. Du double impératif de prise en compte de ce grand nombre de documents conservés et d'objectivité scientifique résulte la méthode d'analyse comparée des manuscrits utilisée par Georg Waitz dans son édition de 1846 (citée ci-dessus). Celle-ci est reprise et améliorée par l'historien français Jean-Marie Pardessus en 1853 : il propose – toujours pour l'édition de la *Loi salique* (Paris : Imprimerie nationale) – une nouvelle méthode de classement. Les soixante-cinq manuscrits sont répertoriés en sept familles dont sont issus sept textes, reformés en cinq, agrémentés d'appendices, qu'il présente successivement.

Cet exemple montre bien une forme de concurrence nationale autour des éditions des textes majeurs qui vise à la fois la défense d'une vision particulière du passé et la

¹⁶ Édition de Georg Waitz, *Das alte Recht der Salischen Franken* (1846) avec analyse comparée des manuscrits, p.1-93 (Cod. Papiensis n°4404 ; Cod. Guelferbytanus ; Cod. Papiensis Suppl. Lat. n°65 ; Cod. Monacensis) ; par Johannes Merkel en 1850, avec une préface de Jacob Grimm (Berlin, Hertz) puis en 1874 édition par Jacob Behrend et Alfred Boretius (Berlin, Guttentag), ensuite par Alfred Holder, (Leipzig, Teubner, 1879-1880), enfin par Heinrich Geffcken (Leipzig, Veit, 1898). Entre temps a également paru l'édition de référence d'Hesselt et Kern (Londres, John Murray, 1880). Sur la réception française de ces éditions : compte rendu par Henri d'Arbois de Jubainville, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 41, 1880, p. 608-609 et par Paul Viollet, *ibid.*, t. 43, 1882, p. 234-244.

¹⁷ Horst Fuhrmann, « Les premières décennies des *Monumenta Germaniae Historica* », *Francia* t. 21, 1994, p. 175-180, souligne les exigences méthodologiques de Pertz dès les premières livraisons des MGH, puis la formalisation progressive d'une méthode : « choisir le "meilleur" manuscrit, et utiliser les autres manuscrits pour arriver à découvrir les écarts [...] par rapport au texte primitif ».

¹⁸ Il en prête l'expression et le projet à Napoléon : Martial Delpit, « Notice historique sur l'École royale des chartes », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 1, 1840, p. 1-21, ici p. 2.

¹⁹ Rappelons que ce système d'école ne connaît pas d'équivalent strict dans le monde germanique : la formation est assurée à l'université et inspire la création des premiers séminaires. Néanmoins Theodor von Sickel impulse l'ouverture à Vienne de l'Institut für Österreichische Geschichtsforschung en 1854 (qu'il dirige de 1867 à 1891), parallèlement à la création de l'École des chartes de Venise en 1855 : sur ce sujet, Heinrich Fichtenau, « Diplomatiker und Urkundenforscher », *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. 100, 1992, p.9-49 ; Hugues Pelletier De Chambure, « L'École des chartes de Venise », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 22, 1861, p. 459-463.

²⁰ « Avertissement », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 1, 1840, p. 9-12.

²¹ Constat établi à l'aune de l'Europe par Olivier Guyot-Jeannin, « Les grandes entreprises européennes d'édition de sources historiques des années 1810 aux années 1860 », Bruno Delmas et Christine Nougaret éd., *Archives et nations dans l'Europe du XIX^e siècle*, Paris, École des chartes, 2004, p. 135-170.

démonstration de l'éminence de l'école érudite française ou allemande. C'est dans ce contexte que le philologue Karl Lachmann propose de formaliser l'édition des textes anciens²² : il met en place une méthode scientifique de classement des manuscrits et un processus pour cette étude désormais divisée entre la *recensio* et la *collatio*. La recension de tous les manuscrits disponibles (première étape) permet la confrontation de ceux-ci ; c'est ainsi que l'érudite distingue les documents (ou parties des documents) authentiques des *spuria*, et peut élaborer un *stemma codicum* ; devant le constat de la perte du document primitif, une reconstruction du texte originel sur la base du matériel disponible peut être tentée (*emendatio* ou *divinatio*). En 1876, cette méthode est reprise et théorisée par l'historien allemand Theodor Sickel²³ afin de l'appliquer aux archives historiques : tous les textes édités par les MGH doivent désormais suivre ce processus²⁴, et la rupture avec les pratiques antérieures est symbolisée par la refondation de la revue des MGH sous le nouveau nom de *Neues Archiv*. Cette méthode assoit ainsi la légitimité de la critique textuelle issue de la philologie et dote les médiévistes d'une compétence d'expertise associée à une distanciation critique par rapport au document²⁵. Bientôt qualifiée d'« hypercritique », elle vise à permettre aux historiens de retrouver le texte originel, nommé *Urtext*, qui devient la source authentique et digne de foi pour la critique historique.

Les succès de la méthode hypercritique et ses remises en question

Le dernier tiers du XIX^e siècle est marqué par le succès de cette méthode hypercritique, dans le cadre de la dynamique positiviste. Elle conforte le processus de professionnalisation des historiens (que l'on a vu engagée dès le début du siècle) et de légitimation de la discipline historique par celle des sciences dites auxiliaires, notamment la paléographie et la diplomatique. Le but ultime de l'érudition consiste à reconstituer des corpus de sources authentiques et définitivement fiables, desquelles on distingue les *spuria*, *a priori* dépourvus d'intérêt pour l'historien. En plus de celle du manuscrit, l'évaluation de la contemporanéité entre faits historiques et rédaction effective devient une marque majeure de fiabilité. Suivant l'approche génétique issue de la critique philologique, les historiens éditeurs de texte s'appliquent à élaborer un *stemma codicum* : pour le corpus ici étudié, un des premiers exemples de cette pratique est constitué par l'édition de l'*Histoire* de Paul Diacre par Georg Waitz en 1878 dans les MGH (*Scriptores rerum Langobardicarum*)²⁶.

²² Sotera Fornaro, « Karl Lachmann et sa méthode », *Revue germanique internationale*, t. 14, 2011.

²³ Michael Tangl, « Theodor von Sickel », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 33, 1908, p. 773-781.

²⁴ Theodor Sickel, « Programm und Instructionen der Diplomata-Abtheilung », *Neues Archiv*, t. I, 1876, p. 429-462.

²⁵ Bernard Cerquili, « Éloge de la variante », *Langages*, 1983/69, p. 29-31. L'appel à la barre du médiéviste Arthur Giry comme expert en écriture lors du procès Dreyfus, témoigne de la reconnaissance de ces nouvelles compétences : Bertrand Joly, « L'École des chartes et l'Affaire Dreyfus », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 611-671.

²⁶ Selon Hoffmann, la première tentative de *stemma* dans les MGH s'observe en 1844 (*Scriptores*, VI), et pour les sources qui nous concernent, en 1878 : Hartmut Hoffmann, « Die Edition in den Anfängen der *Monumenta Germaniae Historica* », Rudolf Schieffer éd., *Mittelalterliche Texte. Überlieferung - Befunde - Deutungen. Kolloquium der Zentralkommission der Monumenta Germaniae Historica am 28./29. Juni 1996*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung 1996, p.189-223.

Cette méthode devient largement dominante, et consensuelle dans les deux communautés, même si elle valide une certaine domination de la science allemande, ne serait-ce que par le nombre des volumes publiés, beaucoup plus élevé en Allemagne. L'exemple des MGH apparaît là encore tout à fait significatif puisque ces années sont celles d'une très importante activité éditoriale avec la restructuration de la collection et le lancement de plusieurs séries : celle des *Scriptores Rerum Merovingicarum* sous la direction de Wilhelm Arndt à partir de 1877 ; celle des *Autores Antiquissimi* (AA) également dès, 1877, dirigée par Theodor Mommsen ; celle des *Leges Nationum Germanicarum*, composée des *Capitularia* (1883) et des *Formulae* (1882-1886) sous la direction de Karl Zeumer ; celles enfin des *Epistolae* (premier volume en 1887) et des *Poetae* (1881-1896) sous la direction d'Ernst Dümmler et Ludwig Traube. Cette pluralité montre également l'élargissement progressif de la notion de « source utile », que l'on avait vue très restreinte au début du siècle, selon un mouvement qui s'accroît encore au XX^e siècle. L'impact de cette posture critique est double :

Premièrement, elle entraîne de nombreux débats quant à la datation des textes et à leur authentification. Selon l'école hypercritique, c'est l'ancienneté avérée du texte et du manuscrit qui donne à celui-ci sa valeur historique. Jugés trop tardifs pour contenir des informations scientifiquement fiables, de nombreux documents sont ainsi écartés du corpus canonique : c'est par exemple le cas d'une partie de la *Vie de sainte Geneviève*, de la *Vie de saint Vaast* ou du *Testament de saint Rémi*, considérés comme apocryphes²⁷. Mais cette exigence permet la promotion de quelques textes certifiés contemporains et authentiques au rang de sources nobles, quelle que soit leur nature. Ainsi une partie du matériel hagiographique, auparavant peu utilisé, reçoit une nouvelle légitimité (dans une perspective certes positiviste)²⁸ et bénéficie d'éditions critiques²⁹, tout comme certains textes narratifs non historiographiques (*Antiquitates* et *Epistolae*)³⁰.

Deuxièmement, elle stimule une première distanciation du texte : l'attention aux réalités de la tradition manuscrite (compilation, correction, réécriture...) incite les historiens

²⁷ Jackie Lusse, « Autour du testament de saint Rémi », Michel Rouche éd., *Clovis. Histoire et mémoire*, I, Paris, Presses de l'université de Paris Sorbonne, 1997, p. 451-471. Pour la *Vie de saint Vaast*, Bruno Krusch, « Die ältere Vita Vedastis und die Taufe Chlodovechs », *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. 14, 1893, p. 427-448, et sa préface de la réédition des *Jonae vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Jobannis*, Hanovre-Leipzig, Hahn, 1905.

²⁸ Entre autres Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, Paris, Francke, 1872, dresse la chronologie des *Sept livres de miracles* écrits par Grégoire de Tours en soulignant l'intérêt historique de ce recueil produit par un « témoin oculaire » des faits décrits.

²⁹ *Gregorii Turonensis Opera*, les *Miracula et opera minora* en 1885, le *Fredegarii et aliorum Chronica* de 1888, et les cinq volumes des *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici et antiquorum aliquot* (1896-1902-1910-1913-1919-1920).

³⁰ En témoignent dans les MGH les éditions par Wilhelm Grundlach et Ernst Dümmler des *Epistolae Merovingici et Karolini aevi* (Berlin, 1892), et les deux volumes de lettres de Grégoire Le Grand par Paul Ewald et Ludwig Hartmann (Berlin, 1887-1899). La première partie des *Gregorii Turonensis Opera*, l'*Historia francorum*, éditée par Wilhelm Arndt en 1884, (édition débutée depuis de longues années sous la direction de Bethmann-Hollweg), sera rééditée en 1937-1951 par Bruno Krusch et Wilhelm Levison sous le nom de *Libri historiarum X*.

à s'interroger sur le contexte de leur rédaction, et les motivations éventuelles de leurs auteurs. Parallèlement paraissent également de premières études proprement littéraires³¹.

Face à cette importante production, la France semble accuser un certain retard³². La grande réalisation éditoriale de ces années, la collection de la *Patrologie latine*, est certes un ensemble monumental (813 volumes publiés entre 1844 et 1855) mais dépourvu d'innovation scientifique (l'éditeur, Jacques-Paul Migne, se contentant de reproduire des éditions plus anciennes). Les historiens français ne sont pourtant pas totalement exclus des controverses érudites, ainsi que le montre là encore l'exemple de l'*Historia francorum* : dans les années 1860-1870 émergent les premiers débats quant à l'authenticité du texte de Grégoire de Tours³³, puis quant à sa fiabilité historique³⁴. Alors que les éditions successives se contentaient jusqu'alors de reprendre le texte proposé par les éditions antérieures, agrémenté de quelques variantes³⁵, Wilhelm Arndt propose au contraire en 1884, pour les *MGH*, une recomposition totale (elle-même ensuite profondément revue et modifiée par Bruno Krusch). Elle s'avère complémentaire à l'édition d'Henri Omont et Gaston Collon, édition qui s'appuie essentiellement sur le manuscrit de Corbie, « l'un des plus voisins de l'époque où écrivait Grégoire de Tours » et qui entend « donner le premier essai de rédaction »³⁶. Les efforts de contextualisation et de comparaison avec des documents non littéraires d'une part, les réflexions quant au statut du texte historique de l'autre, entraînent ainsi une première distanciation. Ce positionnement critique est très exactement aussi celui Gabriel Monod, chef de file de l'école méthodique et promoteur d'une science historique républicaine et laïque. En 1872, il propose une lecture stratégique et politique de la conversion de Clovis³⁷. Son approche demeure néanmoins dominée par l'admiration et le respect pour un Grégoire de Tours dont il vante le statut de « témoin oculaire »³⁸. L'autorité du témoignage de l'évêque est justifiée par son instruction, son intelligence, sa foi chrétienne et une série de qualités éthiques (courage, bonté, sincérité) qui permettent à l'historien moderne d'excuser la partialité de certains de ses jugements et d'appréhender « l'influence

³¹ Max Bonnet, *Le latin de saint Grégoire de Tours*, Paris, Hachette, 1890 ; Marcel Baudot, « La question du Pseudo-Frédégaire », *Le Moyen Âge*, t. 29, 1928, p. 129-170.

³² Dans son *Manuel des études médiévales*, Turnhout, Brepols, 1997, p. 275, René C. Van Caenegem, revenant sur l'histoire des éditions de sources, estime ainsi : « Jusqu'aux alentours de 1870, il existait un fossé profond entre la France et l'Allemagne, pour ce qui est de la critique, de la planification et de l'organisation des éditions ».

³³ Albert Lecoy de la Marche, *De l'autorité de Grégoire de Tours*, Paris : Durand, 1861 ; Henri Bordier, « De l'autorité de Grégoire de Tours, en réponse à M. L. de la Marche », *Correspondance littéraire de Ludovic Lalanne, les 10 et 25 octobre 1861*, repris in *id.*, *Histoire ecclésiastique des Francs*, II, Paris, 1861, p. 405-424. 1861 ; Albert Lecoy de la Marche, « Réponse à M. Bordier », *Correspondance littéraire de Ludovic Lalanne*, 25 mars 1862.

³⁴ Wilhelm Arndt, *Historia Francorum, MGH, SRM (I)*, Hanovre, 1884, p. 1-30.

³⁵ L'édition de Guadet et Taranne (Paris, 1836) reproduit celle de Dom Bouquet (Paris, 1739) en ajoutant deux variantes ; celle de la *Patrologiae Latinae* (Paris, 1858) reproduit littéralement celle de Ruinart (Paris, 1679).

³⁶ Grégoire de Tours, *Histoire des Francs, livre I-VI. Texte du manuscrit de Corbie*, publié par Henri Omont, Paris, Picard, 1886, p. VI. Même logique française d'édition originale du manuscrit considéré comme le plus ancien pour l'étude critique de la compilation dite de Frédégaire par Gabriel Monod (à partir du seul manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, fonds latin 10910), dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, Paris, Vieweg, 1885.

³⁷ Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, Paris, Franck, 1872, I, p. 54-72.

³⁸ *Ibid.*, p. 104.

de son époque sur son caractère »³⁹. Mais revenant sur le texte, quelque vingt années plus tard, en 1896, sa lecture est devenue moins clémente : il met en garde les lecteurs devant les risques d'une trop grande adhésion aux écrits de Grégoire de Tours, alors nommés « légendes ecclésiastiques »⁴⁰.

Les années 1870-1890 sont ainsi marquées par une posture de plus en plus critique, posture qui touche non seulement l'analyse des manuscrits eux-mêmes, mais également de leur contenu. Cette tendance s'accroît encore au début du XX^e siècle en ce qui concerne l'analyse du texte lui-même : Sigmund Hellmann⁴¹, Louis Halphen⁴² ou Bruno Krusch⁴³ proposent chacun à leur tour des approches de plus en plus distanciées du texte de Grégoire de Tours. Un double mouvement s'observe donc : d'une part les historiens élargissent la notion de source utile en publiant des textes jusqu'ici laissés de côté (récits de miracles, lettres, poèmes...), et valident ainsi implicitement leur intérêt historique ; de l'autre ils soumettent les manuscrits à une critique interne et externe accrue, et leur lecture à une critique historique de plus en plus fine.

Ces exemples de débats entre les historiens français et allemands montrent la réalité d'une dynamique européenne. L'usage des fac-similés et des photographies qui se développent facilite à la fois la formation des jeunes chercheurs et la diffusion des documents dans le cadre d'une intensification des échanges érudits⁴⁴. Une nouvelle génération de chercheurs en France, menés par Gabriel Monod, Julien Havet, Arthur Giry et Maurice Prou, intègrent les avancées de la science allemande et en appliquent les résultats les plus probants – sans toutefois renoncer à un point de vue critique⁴⁵. Certaines questions de diplomatique très techniques donnent lieu à des controverses entre les savants français et allemands, comme le problème de la transcription de la formule « *vir. ill.* » des diplômes mérovingiens : loin d'être anecdotique, ce problème engage les modes de gouvernement des premiers rois francs⁴⁶. La publication de manuels de diplomatique confirme

³⁹ *Ibid.*, se relèvent notamment les qualités suivantes : p.109-114 (instruction), p. 114-120 (intelligence), p. 121 (foi), p. 135-136 (sincérité), p. 136 (courage), p. 137 (bonté), p. 138-141 (morale).

⁴⁰ *Id.*, « Bulletin historique », *Revue historique*, t. LX, 1896, p. 385-386.

⁴¹ Sigmund Hellmann « Studien zur mittelalterlichen Geschichtsschreibung I », *Historische Zeitschrift*, 1911/107, p. 1-43 : « so wenig wie der Kunstlose ist Gregor der treuherzige und naive Barbar », cité par Martin Heinzmann, *Gregor von Tours, Zehn Bücher Geschichte*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1994, p. 3.

⁴² Louis Halphen, « Grégoire de Tours, historien de Clovis », *Mélanges d'histoire du Moyen Âge offerts à Monsieur Ferdinand Lot par ses amis et élèves*, Paris, Champion, 1925, p. 235-244, finit son paragraphe introductif par la question stimulante : « Grégoire mérite-t-il vraiment créance ? » et analyse le passage sur Clovis comme une œuvre d'édification.

⁴³ Bruno Krusch, « Die Unzuverlässigkeit der Geschichtsschreibung Gregors von Tours », *Mitteilungen des österreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, t. 45, 1931, p. 486-490.

⁴⁴ Maurice Prou, « Paléographie et diplomatique de 1888 à 1897 », *Congrès bibliographique international*, Paris, Société bibliographique, 1899, p. 1-2.

⁴⁵ Une illustration de cette posture dans le compte rendu par Giry du travail de Sickel sur les *Diplomata* : Arthur Giry. « Monumenta Germaniae Historica. Diplomatum regum et imperatorum Germaniae, tome I : Pars prior. Conradi I. et Henrici I. diplomata », Bibliothèque de l'École des chartes, t. 41, 1880, p. 396-405.

⁴⁶ Sur la transcription exacte du « *vir. ill.* » des diplômes mérovingiens et ses conséquences sur le fonctionnement de la monarchie et de sa chancellerie : la transcription en *viris illustribus* caractériserait une adresse du roi à ses fonctionnaires royaux (selon une appellation semblable à celle observée dans le code théodosien), alors que *vir illustris* (transcription des éditions de Bréquigny, Pardessus, Tardif, Teulet ou Pertz) renvoie directement au roi : Julien Havet (*Questions mérovingiennes*, II, Paris, H. Champion, 1885, p. 2-18. Tentative de conciliation par Auguste Molinier, « Les rois mérovingiens ont-ils porté le titre de *vir illustris* ? », *Revue historique*,

l'importance donnée à cette science auxiliaire dans la formation des jeunes historiens⁴⁷. La dynamique est internationale, et, concernant l'édition des actes royaux carolingiens et postcarolingiens, une division du travail effective entre les deux communautés française et allemande se met en place⁴⁸.

S'agissant de l'édition de ces archives, les savants s'attachent de plus en plus à identifier dans les textes les retranscriptions, les emprunts, et les éventuelles interpolations⁴⁹. Pourtant deux traditions semblent se maintenir : la recomposition virtuelle du manuscrit original ou *Urtexte* (texte originel reconstitué à partir des manuscrits disponibles), selon une méthode prônée par l'érudition allemande, s'oppose à la pratique française qui privilégie l'édition d'un seul manuscrit, choisi pour sa précocité ou sa fiabilité et accompagné de notes indiquant les variantes. Ainsi, en 1885, l'édition de la *Chronique des temps mérovingiens* attribuée à Frédégaire par Gabriel Monod est effectuée à partir d'une simple transcription littérale du manuscrit latin n°10910 (Bibliothèque nationale de France), reconnu pour être la source de tous les manuscrits de cette chronique⁵⁰. Cette divergence et ses conséquences en matière de lecture des sources entraînent de multiples controverses internationales jusque dans les années 1920⁵¹, par exemple au sujet de la multiplicité éventuelle des auteurs, de leur(s) origine(s) burgonde ou austrasienne, et du soupçon d'interpolation. Chacun de ces choix détermine une lecture historique spécifique des politiques royales et aristocratiques altimédiévales, notamment parce que la chronique renferme la première mention de l'origine troyenne mythique des Francs⁵².

Le succès de la méthode hypercritique – et par là, de la science allemande – connaît pourtant des aléas. Il faut à ce titre rappeler le cas de l'édition des diplômes royaux mérovingiens par Karl August F. Pertz en 1872 dans les MGH, immédiatement considérée comme défailante par l'ensemble de la communauté internationale⁵³. Ainsi dès 1873, son collègue Karl Friedrich Stumpf publie une liste de 113 *deperdita* de ces diplômes qui n'ont

t. L, 1892, p. 273-281. De même la controverse autour du sens de *romanus* dans les lois franques : Havet, 1885, I, p. 5-29) s'oppose à Fustel de Coulanges (« Les titres romains de la Monarchie franque », *id.*, *Nouvelles recherches sur quelques problèmes d'histoire*, Paris, Hachette, 1891, p. 217-294), qui se rattache à l'opinion d'Harry Bresslau, « Der Titel der Merovingerkönige », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 12, 1886, p. 353-360.

⁴⁷ Arthur Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette, 1894.

⁴⁸ Rappelée par Ferdinand Lot dans son article nécrologique consacré à son maître « Arthur Giry », *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques*, Annuaire 1901, Paris, 1900, p. 20-47.

⁴⁹ Une illustration de ces débats et de leur impact quant à la datation du baptême de Clovis dans le bulletin bibliographique par Léon Levillain, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 67, 1906, p. 100-101.

⁵⁰ Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 2, Paris, Franck, 1885.

⁵¹ Un exemple de ces controverses fournies quant à l'invention d'un *Urtexte* de la *Lex salica* sous la plume de Léon Levillain, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 81, 1920, p. 320-323.

⁵² Débats érudits rappelés par John Michael Wallace-Hadrill, dans son édition bilingue : *The Fourth Book of the Chronicle of Fredegar with its Continuations*, Connecticut, Greenwood press, 1960, introduction p. XVI-XXI, et par Olivier Devillers et Jean Meyers dans leur introduction à la traduction de Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens (Livre IV et continuations)*, Turnhout, Brepols, 2001, p. 6-21 (avec bibliographie).

⁵³ Karl August Friedrich Pertz éd., *Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica*, MGH, *Diplomata imperii* 1, Hannover, 1872. Sur cette réception, Laurent Morelle parle d'une « déroute cuisante » et de « désastre » : Laurent Morelle, « Une somme d'érudition dédiée aux actes royaux mérovingiens », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 161, 2003, p. 653-675, ici p. 654.

pas été mentionnés dans cette édition⁵⁴ ; et l'historien français Auguste Longnon rassemble, dans un petit glossaire, l'ensemble des noms de lieux mal orthographiés ou retranscrits par Pertz⁵⁵. Un autre exemple de ces difficultés concerne l'édition du texte de la *Loi salique*, également dans la collection des MGH. Son éditeur, Krammer, proposait en effet une refonte totale de la génétique des manuscrits de ce texte, suivant laquelle la version carolingienne (traditionnellement nommée *lex emendata*) devenait la version la plus ancienne. D'abord défendue par ses collègues, cette hypothèse est ensuite dénoncée comme aberrante et entraîne l'annulation de l'édition⁵⁶.

L'application stricte de la méthode lachmanienne et de la recherche de l'*Urtext* s'avère particulièrement délicate en ce qui concerne les textes hagiographiques. La fin du XIX^e siècle est en effet marquée par la crise moderniste qui divise les historiens catholiques en deux courants opposés, respectivement qualifiés d'hyper et d'hypocritiques : le premier courant, incarné par Mgr Louis Duchesne, suit sur plusieurs points les remises en question initiées par la critique allemande quant à la véracité historique des textes patristiques et des *vitae*, alors que le second condamne fermement celles-ci, et les considère comme hostiles au dogme : l'*Histoire ancienne de l'Église* de Duchesne est ainsi mise à l'index par Pie X en 1912. En France, la question apparaît particulièrement sensible pour la Troisième République qui tente d'imposer des réformes laïques sans pour autant exclure la communauté catholique de l'unité nationale. Ainsi lors de la commémoration du baptême de Clovis en 1896, l'effort de conciliation entre les divers protagonistes réussit⁵⁷ et les responsables des célébrations jouent l'apaisement⁵⁸. Les publications scientifiques qui suivent en sont l'écho, mais montrent néanmoins face à l'Allemagne une certaine germanophobie qui s'exprime dans le traitement négatif des Alamans, assimilés aux Allemands contemporains⁵⁹. Surtout, cette crise moderniste s'avère cruciale pour l'évaluation de l'intérêt historique de certaines *vitae*, dont l'impact en matière d'histoire politique est majeur : c'est par exemple le choix des manuscrits de la *Vie de saint Léger* qui justifie en retour telle ou telle présentation de l'histoire politique de la fin du VII^e siècle⁶⁰. Chaque prise de position est donc ardemment défendue

⁵⁴ Karl Friedrich Stumpf, « Ueber die Merowinger-Diplôme in der Ausgabe der Monumenta Germaniae Historica », *Historische Zeitschrift*, t. 29, 1873, p. 343-407, ici p. 393.

⁵⁵ Auguste Longnon, Examen géographique du tome 1^{er} des *Diplomata imperii*, extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, t. XV, Paris, A. Franck, 1873.

⁵⁶ Bruno Krusch, *Der Umsturz der kritischen Grundlagen der Lex Salica. Sonder-Abdruck aus dem Neuen Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XL, Hannover, Hahn, 1917. *Id.*, « Der neu entdeckte Urtext der Lex Salica », *Nachrichten von der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse*, 1916, Göttingen, Vandenhöck und Ruprecht, 1916, p. 683-714.

⁵⁷ Olivier Dumoulin, « Le partage des eaux : le baptême de Clovis au regard de l'Action française », Michel Rouche éd., *Clovis. Histoire et mémoire*, II, *op. cit.*, p. 709-728 ; Christian Amalvi, « Le baptême de Clovis : heurs et malheurs d'un mythe fondateur de la France contemporaine, 1814-1914 », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 583-614.

⁵⁸ Jacques-Olivier Boudon, « Le cardinal Langénieux, l'épiscopat français et le XIV^e centenaire du baptême de Clovis », Michel Rouche éd., *Clovis. Histoire et mémoire*, II, *op. cit.*, p. 695-708.

⁵⁹ Louis Duchesne, « La Gaule chrétienne sous l'empire romain », p. 3-17 ; Godefroid Kurth, « Le baptême de Clovis. Ses conséquences pour les Francs et pour l'Église », p. 18-27 ; Pierre Imbart de la Tour, « La vie monastique dans la Gaule au VI^e siècle », p. 28-60, *La France chrétienne dans l'histoire*. Ouvrage publié à l'occasion du XV^e centenaire du baptême de Clovis sous le haut patronage de S. E. le Cardinal Langénieux et sous la direction du R. p. Baudrillart, Paris, 1896.

⁶⁰ Charles Mériaux, « Les Passions de saint Léger d'Autun dans les anciens légendiers (VIII^e-IX^e siècles) », *Ateliers trilatéraux Villa Vigoni. Expertises des textes mérovingiens*, publication en ligne.

à coup d'articles qui présentent les arguments et répondent à leurs adversaires. Le crédit à offrir aux textes de la *Vie de sainte Geneviève* ou du *Testament de saint Rémi*, que défend l'historien belge Godefroid Kurth, permet de soutenir la thèse d'un baptême en décembre 496⁶¹, contre les arguments avancés par les allemands Friedrich Vogel, Bruno Krusch, Friedrich Stein et Wilhelm Levison, qui proposent respectivement les dates de 506 et de 497 ou 498, suivant une datation différenciée de la bataille entre Francs et Alamans dite de Tolbiac-Zülpich⁶². Là encore ce sont bien l'expertise des manuscrits et les choix d'édition qui en découlent qui déterminent les lectures historiques, et derrière celles-ci, le contexte idéologique apparaît tout à fait signifiant.

L'édition des archives altimédiévales au XIX^e siècle présente donc deux moments successifs, le premier romantique, le second positiviste. S'ils sont tous deux marqués par des impératifs nationalistes et disciplinaires (légitimation de la science historique), ils se distinguent par le tournant qu'a initié, en matière de diplomatique, la formalisation de la méthode lachmanienne d'étude et d'édition des textes anciens. De celle-ci découle la naissance d'un courant hypercritique, particulièrement dynamique et productif en Allemagne. En France, l'application de cette méthode se fait avec un léger retard mais surtout avec une grande circonspection. Même s'ils admirent la pratique érudite allemande de reconstruction du texte primitif, et n'hésitent pas à participer aux grandes controverses érudites européennes, les savants français préfèrent conserver une méthode plus traditionnelle de reproduction du « meilleur » manuscrit disponible, accompagné de variantes. La France, plus catholique, apparaît également plus sensible à l'impact de la crise moderniste et aux réticences qu'elle fait naître quant à la lecture hypercritique des textes patristiques ou hagiographiques. Ce doute face à la pratique allemande apparaît d'abord dissimulé par une sorte de complexe d'infériorité renforcé par la défaite de 1870 et la masse exceptionnelle des publications d'outre-Rhin. Avec la Première Guerre mondiale, il s'exprime de plus en plus clairement. Dans son ouvrage *L'Histoire en France depuis cent ans* (1914), Louis Halphen met ainsi les historiens en garde contre le fossé qui s'est creusé entre érudits et grand public par la course aux manuscrits et la scientification de l'histoire, et il applique ces mêmes réticences à ses *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne*, dédiées à Monod (1921). En 1922, René Aigrain, dans son compte rendu du dernier volume des *Vitae mérovingiennes* des MGH, dénonce la sévérité de l'éditeur Bruno Krusch envers ses sources, parfois même son ironie, et souligne les conséquences d'une approche trop

http://lamop.univ-paris1.fr/spip.php?rubrique134#outil_sommaire_7.

L'auteur revient sur l'expertise des manuscrits de Bruno Krusch et propose une nouvelle approche qui privilégie un manuscrit écarté car jugé trop tardif.

⁶¹ Il s'agit notamment de la série d'articles de Godefroid Kurth réédités dans *Études franques*, Paris, 1919.

⁶² Friedrich Vogel, « Chlodwig's Sieg über die Alamannen und seine Taufe », *Historische Zeitschrift*, t. 56, 1886, p. 384-402 ; Bruno Krusch, « Chlodovechs Sieg über die Alamannen », *Neues Archiv*, t. XII, 1886, p. 289-301 ; *id.*, « Die ältere Vita Vedastis und die Taufe Chlodovechs », *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, XIV, 1893, p. 427-448 ; Friedrich Stein, « Die Urgeschichte der Franken und die Gründung des Frankenreiches durch Chlodwig », *Archiv des Historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg*, t. XXXIX, 1897, p. 1-200. Wilhelm Levison, « Zur Geschichte des Frankenkönigs Chlodovech », *Bonner Jahrbücher*, t. CIII, 1898, p. 42-67, rééd. *Aus Rheinischer und fränkischer Frühzeit*, Bonn, 1948, p. 202-229, augmenté d'un rappel historiographique p. 203-205.

systematique et excessive dans ses options⁶³ : par exemple, les présupposés orthographiques d'un latin mérovingien 'barbare' incitent Krusch à privilégier toujours comme authentique le manuscrit qui donne la version la moins correcte du texte. Or ces choix confortent la vision d'une société mérovingienne décadente, et interrogent sur l'objectivité effective de l'éditeur⁶⁴.

La recherche philologique prendra progressivement ses distances avec la méthode lachmannienne : Joseph Bédier souligne, au début du XX^e siècle, les limites de son application, notamment en ce qui concerne les textes médiévaux en langue vulgaire⁶⁵. Il n'existe pas en effet, pour ceux-ci, la quantité de manuscrits et de variantes disponibles pour le Nouveau Testament, et leur statut apparaît fondamentalement différent. Les érudits prennent ainsi conscience que chaque texte médiéval est un cas d'espèce requérant une approche particulière, chaque version un original qu'il faut traiter comme tel. Les premières recherches spécifiques consacrées au latin médiéval et à ses évolutions posent les questions des niveaux de langues et de la littéralité : des travaux de Max Bonnet à ceux de Paul Zumthor, la reconnaissance du statut non fixe de l'écrit à l'époque médiévale renforce cette approche.

Dès lors, les historiens reviennent progressivement sur plusieurs des conclusions de la période hypercritique, notamment en matière de datation de textes et d'attribution d'authenticité. Une prise de conscience majeure est celle de l'intérêt des textes jugés falsifiés ou tardifs, en tant que trace valide pour l'historien⁶⁶. Les historiens éditeurs de texte du XX^e siècle reviennent ainsi progressivement sur le diktat du *discrimen veri ac falsi* et s'emploient à réhabiliter telle série de documents écartés, et à les publier, sans préjuger de leur valeur historique ou authentique, mais selon le constat qu'un document falsifié, tronqué ou partiel peut posséder une valeur historique aussi importante qu'un document dit authentique⁶⁷.

⁶³ René Aigrain, « Bruno Krusch et Wilhelm Levison. *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici* », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 8, 1922, p. 455-460.

⁶⁴ Le choix du respect de l'orthographe des manuscrits (c'est-à-dire de ne pas corriger les éventuelles erreurs), avait été pris dès la première publication des MGH, en 1826, sous la direction de Pertz (Fuhrmann, *op. cit.*, p. 177). Mais la pratique dénoncée ici par Aigrain – et qui l'avait été également, quelques années auparavant, par Godefroid Kurth – apparaît comme une perversion du choix de Pertz.

⁶⁵ Alain Corbellari, *Joseph Bédier écrivain et philologue*, Genève, Droz, 1997, p. 523 sq.

⁶⁶ Des exemples significatifs dans François Dolbeau, Martin Heinzelmann, Joseph-Claude Poulin, « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil (SHG). Inventaire, examen critique, datation », *Francia* t. 15, 1987, p. 701-731.

⁶⁷ Illustration de cette mutation dans Théo Kölzer, *Die Urkunden der Merowinger (Diplomata regum Francorum e stirpe Merovingica)*, Hannover, Hannsche Buchhandlung, 2001, Préface, p. XII.